MISSION PIVETEAU

Revalorisation des métiers

Après les accords du Ségur et la Mission Laforcade, avant la Conférence des métiers de l'accompagnement, Denis Piveteau entre en scène

La crise sanitaire a servi de révélateur aux difficiles conditions de travail et aux insuffisances salariales auxquelles étaient exposés ceux qui soignent et prennent soin des personnes les plus vulnérables de notre société ceux qui s'engagent auprès des personnes malades, des personnes âgées, des personnes handicapées.

Le gouvernement avait alors prévu « un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières pour notre hôpital ».

Au cœur de ces travaux, la question des métiers, des carrières et de leur revalorisation.

Mais <u>les accords du Ségur</u>, d'abord pensés autour de l'hôpital et des Ehpad publics, ont creusé le fossé entre le sanitaire et le médicosocial, créé des déséquilibres au sein même du médicosocial, entre le champ des personnes âgées et des personnes handicapées, et n'ont pas embarqué les personnels éducatifs dans leur plan.

Ces accords du Ségur, largement mérités pour les uns et totalement inéquitables pour les autres, notamment dans le secteur personnes handicapées, ont aggravé dans le champ du médicosocial une situation déjà tendue, dans des professions très éprouvées par la crise sanitaire.

Alors est venue <u>une mission confiée à Michel Laforcade</u> avec pour objectif de **revaloriser quelques métiers du secteur handicap et du soin**. Cette mission, après plusieurs réunions de travail, a débouché sur un accord de méthode au mois de mai dernier concernant les revalorisations dans le secteur du Handicap et des SSIAD, financés par l'Assurance Maladie.

Mais ces dispositifs se sont avérés insuffisants pour endiguer une « fuite » des professionnels, qui ont quitté le secteur du handicap pour aller vers des hôpitaux, des Ehpad, ou même changer de métier, ce qui a entrainé des situations tout à fait dramatiques dans les établissements, surtout dans les établissements avec hébergement, qui accueillent les plus dépendants, les plus vulnérables, ceux qui ont le plus de besoin d'accompagnement, parmi lesquels, bien sûr, les personnes polyhandicapées..

Et la publication du <u>Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale</u> (PLFSS 2022), timide sur ce plan, a ravivé les inquiétudes.

Appels, grèves, manifestations articles et communiqués se sont succédés.

Le gouvernement a alors procédé à des aménagements ; avec le versement de l'augmentation de 183 € dès novembre 2021 et non en janvier 2022, comme initialement prévu, et son extension aux professionnels des établissements financés aussi par les départements et pas seulement par l'Assurance Maladie. (Annonces de Jean Castex du 9 novembre 2021)

Restaient à l'écart tous les personnels éducatifs, pourtant absolument indispensables et faisant un travail extrêmement précieux auprès de nos enfants et adultes.

S'est alors fait jour l'idée que non seulement les reconnaissances salariales mais aussi les conditions de travail, les formations, la nécessaire compétence et les taux d'encadrement étaient en cause dans le désespoir, le désarroi, le désengagement des professionnels.

C'est à <u>Denis Piveteau</u> qu'a été confiée la délicate mission de revaloriser, dans tous les sens du terme, le travail de ces professionnels, leur salaire, leurs conditions de travail.

Vaste chantier, d'une importance considérable pour les personnes handicapées et leurs familles ! Espérons que ces enjeux capitaux seront traités à leur juste mesure par les pouvoirs publics, c'est tout notre secteur qui en dépend et tout ce qu'il apporte d'humanité à la société.

Nous l'aiderons autant que nous le pourrons, nous, associations, parents, professionnels, et nous lui souhaitons bonne chance dans cette mission difficile qu'il devra mener à bien, pour proposer des pistes de travail avant la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médicosocial qui doit intervenir le 15 Janvier 2022.

Accéder à la lettre de mission de M. Denis Piveteau

La Lettre du Polyhandicap 98 – novembre-décembre 2021 Groupe Polyhandicap France